

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

---

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 172 Rect.

présenté par  
M. Piron

-----  
**ARTICLE 15 QUINQUIES**

À la dernière phrase de l'alinéa 3, substituer à la référence :

« de l'article L. 583-1 »

la référence :

« du chapitre III du titre VIII du livre V ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.